



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Déclaration liminaire de la FGF-FO au CSFPE DU 11 SEPTEMBRE 2012

Madame la Ministre, Mesdames et messieurs, chers camarades,
Madame la Ministre, vous présidez ce premier CSFPE depuis votre prise de fonction au sein de ce nouveau gouvernement.

Le point n°2 relatif à l'ordre du jour concernant le décret 2010-1402 du 12 novembre 2010, représente un moment fort pour Force Ouvrière. En effet, nous avons combattu dès le début la Loi mobilité et parcours professionnels. FO a même été la seule organisation à déposer un préavis de grève le jour du vote de la Loi à l'assemblée Nationale le 2 juillet 2009.

Cette loi et plus particulièrement le décret que vous nous proposez d'abroger aujourd'hui sont les conséquences directes de la RGPP et de sa destruction des missions et postes de service public.

Il est donc évident que nous sommes pleinement satisfaits de son abrogation proche. Pour autant d'autres points contenus dans la loi, comme le recours à l'intérim, devront être également revus et cette possibilité supprimée.

Enfin, même si la FGF-FO se félicite de la suppression de la situation de réorientation professionnelle, cela ne doit pas conduire le gouvernement et votre ministère à l'inaction sur les problèmes de pouvoir d'achat et de déroulement de carrière des fonctionnaires et agents publics.

La FGF-FO tient à vous rappeler l'urgence de répondre à :

- L'augmentation de la valeur du point d'indice
- L'abandon du jour de carence
- La suppression du contingentement du 8ème et dernier échelon de la catégorie C.

Ces revendications fortes ne doivent pas faire oublier la rigueur imposée dans certains ministères avec le redéploiement des effectifs vers les missions prioritaires remettant en cause la capacité d'effectuer certaines missions pour de nombreux ministères.

Enfin, la FGF-FO rappelle sa totale opposition à toutes tentatives d'expérimentations de fusions ou mutualisations de crédits au sein des directions de l'Etat.

Je vous remercie.

Christian GROLIER, Secrétaire général